



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 21 octobre 2019
à 11 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à "LES CONSTRUCTIONS AGLP" pour exécuter la réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, à Sainte-Geneviève, pour un montant de 746 762,63 \$, taxes incluses, plus 15 % de budget contingent totalisant un montant de 858 777,02 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public #2018-22-R - 2 soumissionnaires.
- 20.02** Octroyer un contrat de 222 407,64 \$ taxes incluses à 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac) pour les services de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus, du 18 août 2019 au 17 août 2021 dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Appel d'offres public #19-17357 - 2 soumissionnaires.

40 – Réglementation

- 40.01** Avis de motion, présentation et dépôt - Adopter le règlement modifiant le règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA01 0006-04-2).

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance